

PROJET ASSOCIATIF



INTRODUCTION

La Maison de quartier est une association d'Education Populaire, régie par la loi 1901. Elle a été créée en 1986. Elle est affiliée à la Ligue de l'enseignement FOL 29.

L'association développe ses activités à partir de deux équipements appartenant à la Ville de Brest qui en a confié la gestion à l'association : le siège social, implanté 30 rue de Coëtlogon et la Rotonde, située 30 rue Claude Farrère.

La Maison de quartier a vocation à intervenir sur l'ensemble du quartier de Lambézellec qui totalise une population de 20 000 habitants (donnée 2009).

Cependant, elle agit principalement sur la partie nord du quartier, délimitée par le boulevard de l'Europe, qui rassemble 10 300 habitants. Ce secteur connaît un développement urbain important qui se traduit par une croissance démographique et un rajeunissement de la population.

Pour tenir compte de l'évolution du quartier, de la population, de ses besoins, l'Assemblée Générale de mars 2012 a voté la révision du projet associatif de 2004, afin de renforcer la cohérence entre les valeurs de l'association et son développement.

Ce nouveau projet associatif résulte du travail d'un groupe mixte, composé de bénévoles du conseil d'administration et de salariés de la Maison de quartier.

Il fixe la finalité, les buts et les objectifs principaux de l'association.

Il détermine les domaines d'actions privilégiés et les moyens mobilisés pour les développer.

Il propose des modalités d'évaluation.

Une conclusion ouvre sur quelques pistes pour l'avenir.

FINALITE

Dans une société en perpétuelle évolution, où les bouleversements sociétaux - économiques, familiaux, sociaux, environnementaux- complexifient les rapports humains, la Maison de quartier réaffirme sa place d'acteur de l'Education Populaire.

En ce sens, elle entend s'engager clairement afin que chaque individu trouve au sein de l'association, les conditions d'un développement et d'un épanouissement personnel, d'une éducation et d'une culture permanente.

Elle souhaite ainsi permettre à chacun de trouver une place dans la société et de développer des capacités à « vivre ensemble », dans le respect des convictions et des différences, mais dans l'unité nécessaire des valeurs républicaines.

« Vivre ensemble », est la finalité essentielle que se donne l'association.

Pour tendre vers cette finalité, l'association se réfère à trois valeurs fondamentales :

la laïcité, la citoyenneté, la solidarité.

La laïcité,

Afin de garantir la liberté, l'égalité et la fraternité entre les individus.

Afin de garantir la reconnaissance de la diversité et la recherche d'exigences partagées pour vivre ensemble.

La citoyenneté,

Afin de former des femmes et des hommes responsables, autonomes et conscients de leurs choix.

La solidarité,

Afin de contribuer à la réduction des inégalités sociales et culturelles.

Afin de s'inscrire dans des démarches d'ouverture, d'entraide et de partage, moteurs de l'action collective.

BUTS

Porter les valeurs de l'Education Populaire auprès des adhérents et des habitants du quartier.

Développer le lien social sur le quartier.

Faciliter la compréhension et l'acceptation de l'autre dans sa différence.

Favoriser la mixité sous toutes ses formes : sociale, culturelle, intergénérationnelle, géographique.

Encourager les démarches citoyennes.

OBJECTIFS GENERAUX

Permettre à tous l'accès aux actions éducatives, culturelles et sociales développées par la Maison de quartier.

Renforcer le lien social en soutenant les démarches porteuses de dynamique, de solidarité et de cohésion de quartier.

Inciter les adhérents et les habitants à se mobiliser et à s'impliquer dans des projets collectifs.

Soutenir les initiatives et les potentiels individuels et collectifs et valoriser les richesses culturelles.

DOMAINES D'ACTION

En adéquation avec ses valeurs fondatrices et consciente de ne pouvoir répondre dans tous les domaines, l'association en privilégie aujourd'hui trois : l'Educatif, le Culturel, le Social.

L'Educatif

En tant qu'acteur éducatif, la Maison de quartier souhaite participer au développement harmonieux de l'enfant et du jeune, en complément de la famille et de l'école.

Les accueils éducatifs proposés aux enfants et aux jeunes visent à :

- Eveiller les envies et les potentialités de chacun.
- Les accompagner dans la construction de leur personnalité, dans le respect de tous et la solidarité.
- Les encourager à enrichir leur vie personnelle pour favoriser la compréhension et l'acceptation de l'autre dans sa différence.
- Valoriser les prises d'initiatives et de responsabilités vers l'expérimentation de l'autonomie et la vie en société.

Le Culturel

La Maison de quartier conçoit l'action culturelle comme un moyen d'émancipation et d'épanouissement personnel et collectif. Elle contribue au développement du sens critique et de la compréhension du monde.

L'action culturelle portée par la Maison de quartier tend à :

- Favoriser la pratique culturelle par une offre d'activités socioculturelles diversifiée et accessible à tous.
- Développer l'action collective pour permettre à chacun de se construire par le biais de projets communs fondés sur le partage et la co-construction.
- Valoriser et accompagner les envies ou les projets des adhérents et des habitants pour permettre la découverte d'expressions culturelles diverses.
- Favoriser l'ouverture culturelle par la découverte des lieux culturels et la rencontre avec les auteurs.

Le Social

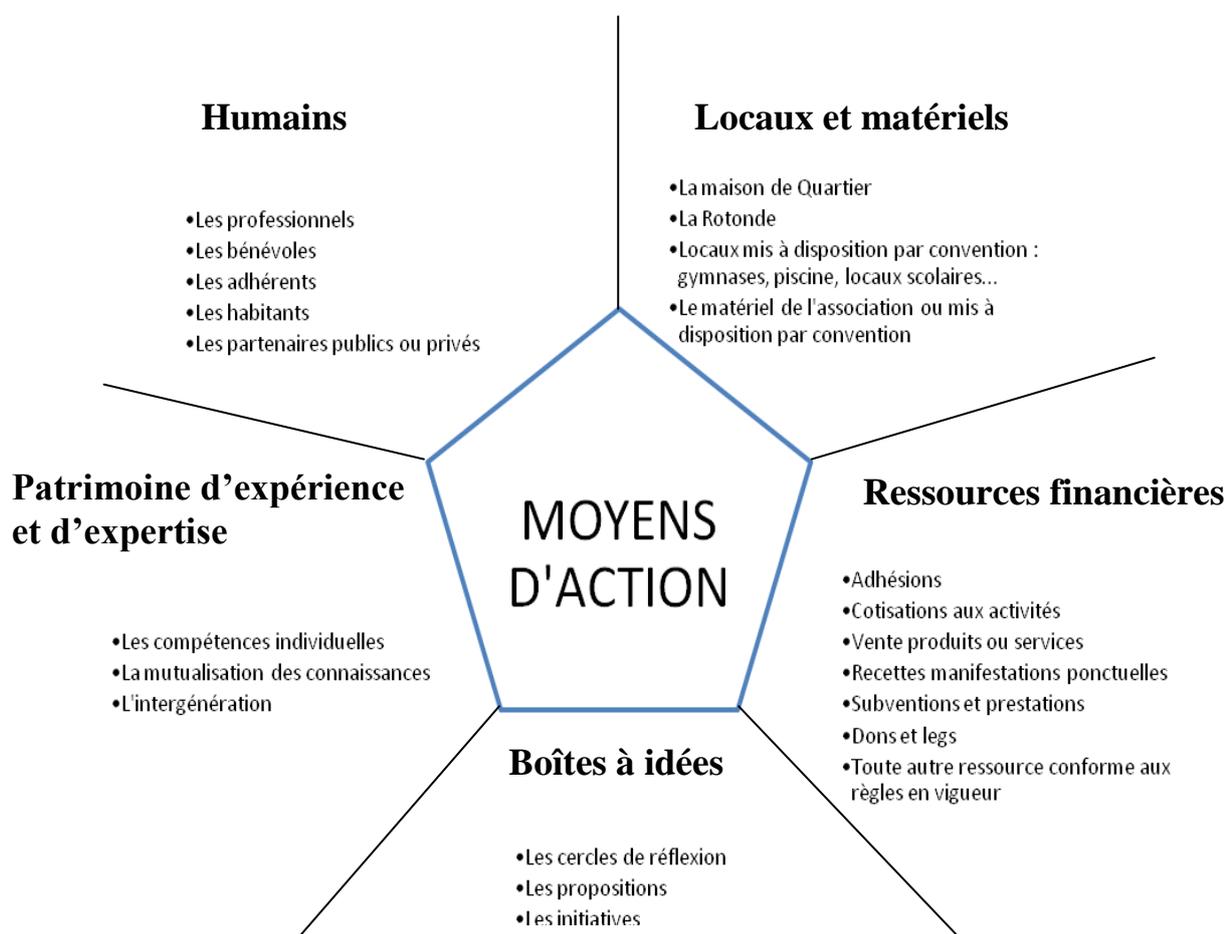
A l'encontre des tendances individualistes, la Maison de quartier souhaite développer les réseaux de solidarités en favorisant les démarches d'échanges et d'entraide sur le territoire. Les actions menées visent à :

- Créer ou recréer du lien entre les personnes (adhérents, habitants).
- Amener des personnes en situation d'isolement à participer à la vie de l'association et du quartier.
- Redonner une meilleure estime de soi aux personnes en valorisant leurs compétences dans des projets personnels ou collectifs.

LES MOYENS D'ACTION

La Maison de quartier est dotée de moyens de nature différente mais interdépendants les uns des autres. Chaque moyen est un tout en lui-même, mais il est aussi un élément de l'ensemble qu'est la Maison de quartier. Si l'un de ces moyens bouge, c'est l'ensemble du fonctionnement de la Maison de quartier qui est à la recherche d'un équilibre nouveau.

Les moyens actuels : humains, patrimoine d'expérience et d'expertise, financiers, matériels, apportent une forme d'équilibre remis à mal à chaque aléa frappant l'association.



EVALUATION

Le projet associatif est évalué régulièrement. L'évaluation est un outil nécessaire d'adaptation de la pratique associative aux orientations de la structure. Elle permet aussi au projet associatif d'être dynamique dans le temps et dans l'espace.

Ce temps d'analyse critique a pour buts de :

- Vérifier si les priorités retenues sont toujours pertinentes ou s'il convient d'envisager des axes de travail nouveaux.
- S'assurer que le cadre posé est décliné de façon cohérente dans chaque domaine d'action et que les croisements entre ces domaines sont établis.
- Améliorer la connaissance des actions déclinées dans les domaines d'action.
- Faciliter l'échange entre les différents acteurs de l'association, particulièrement entre professionnels et bénévoles.
- Apprécier l'ancrage avec les partenaires et s'interroger sur d'autres collaborations possibles.

L'évaluation se fait à deux niveaux complémentaires :

- Chaque action achevée est appréciée en référence au projet associatif.
- La préparation du rapport d'activité annuel permet une évaluation globale du projet, validée par le Conseil d'administration et présentée aux adhérents et partenaires lors de l'Assemblée Générale.

CONCLUSION

Ce projet est un IDEAL des axes de développement que l'association souhaite mettre en oeuvre en direction des publics qu'elle accueille.

Cependant, dans la réalité, l'association devra tenir compte d'éléments qui parfois contrarient son souhait d'aller toujours de l'avant, comme la difficulté à rayonner sur un territoire de plus en plus vaste ou encore des exigences administratives qui complexifient le travail au quotidien.

Pour autant, dans la limite de ses possibilités, l'association réaffirme sa volonté de porter un projet ambitieux en direction de son territoire d'ancrage, pour et avec ses habitants. Le projet associatif de la Maison de quartier ne doit pas être figé mais toujours dans une démarche d'enrichissement continu et d'ouverture à des développements nouveaux.

ANNEXES

Projet Enfance jeunesse, 2010
Projet culturel, 2011
Projet « Prévention des situations d'isolement », 2012